



FOIRE AUX QUESTIONS

LA LICENCE EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Qu'est-ce que la licence de sciences de l'éducation ?

C'est une formation qui aborde plusieurs sciences humaines. Avec un dénominateur commun : l'éducation.

Les disciplines des sciences de l'éducation offrent des regards pluriels et des outils méthodologiques complémentaires pour traiter de problématiques variées en matière d'éducation, de pédagogie, d'animation de groupe, de coordination et de relation dans des situations éducatives. Les Sciences de l'éducation s'intéressent donc à toutes les questions qui touchent à l'éducation : l'enseignement scolaire, la formation des adultes, l'inclusion des enfants handicapés, l'insertion sociale des publics vulnérables, l'animation socio-culturelle, les accompagnements, les apprentissages liés à l'activité professionnelle, l'éducation familiale...

Les sciences enseignées permettent à la fois l'étude des phénomènes « macro-éducatifs » (*sociologie, histoire, philosophie de l'éducation...*) et des phénomènes « micro-éducatifs » (*pédagogie, psychologie, anthropologie...*).

Vers quels métiers peut-on s'orienter à partir d'une licence sciences de l'éducation ?

Il y a des métiers de l'enseignement comme professeur des écoles, CPE, ou documentaliste. Mais aussi des métiers du travail social comme assistant de service social, éducateur spécialisé, conseiller en éducation sociale et familiale, ou éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse. On peut ajouter formateurs d'adultes, et d'autres métiers de l'inclusion, de l'insertion, de l'animation, de l'accompagnement... Attention, la licence ne prépare pas directement aux concours, mais contribue à la formation en donnant une culture et des méthodes de travail et en préparant l'engagement dans le métier.

Quelles sont les matières enseignées ?

La première année de licence est un portail avec des enseignements communs avec les licences de psychologie et sociologie. Cela permet d'ailleurs des possibilités de réorientation en fin de L1.

Les étudiants étudient tous un tronc commun en pédagogie, anthropologie, histoire, psychologie et sociologie, complété par une initiation aux méthodes universitaires et une langue étrangère.

Pour découvrir les cours en détail, vous pouvez consulter les guides des études sur le site de l'UFR.

Peut-on personnaliser son parcours ?

Oui, la L1 propose aussi des enseignements optionnels pour personnaliser sa formation. A chaque semestre, on peut choisir une option sur les savoirs scolaires ou sur le champ social et médico-social. En plus, tous les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé de leur projet professionnel.

En L2, les disciplines étudiées en L1 sont associées à des objets de recherche en éducation ou des théories éducatives.

La L3 est centrée sur les métiers, les publics et les enjeux professionnels. En L3, deux parcours sont proposés :

- ✓ Métiers de l'enseignement (et CPE), à l'issue duquel les étudiants s'orientent vers un master puis les concours de professeur ou de CPE ou vers un Master en sciences de l'éducation.
- ✓ Métiers du travail social, du médico-social et de l'insertion, à l'issue duquel les étudiants s'orientent vers différents concours et métiers du travail social ou de l'insertion, ou en Master.

L'année de L3 inclut un stage préprofessionnel obligatoire de 2 semaines.

La méthodologie de recherche est abordée dès la L1 afin d'outiller scientifiquement les étudiants avec des compétences importantes pour poursuivre en Master.

Combien d'heures de cours a-t-on ?

Chaque année comprend environ 500 heures réparties sur 24 semaines : 12 au premier semestre, entre septembre et décembre ; et 12 au deuxième semestre, entre janvier et avril. Il y a environ 20h de cours par semaine, réparties entre des cours magistraux en amphithéâtre et des travaux dirigés, en groupes de 25 à 40 étudiants.

Attention, les heures de cours ne représentent pas la totalité des heures de travail. Le travail personnel en dehors des cours est aussi important : apprentissage des contenus, préparation des travaux dirigés, lectures individuelles pour approfondir le cours. Cela représente environ quinze à vingt heures en plus par semaine.

Comment est-on évalué ?

Dès la L1, on est initié aux principaux types d'exercices universitaires (dissertation, commentaire de documents...).

Les évaluations se font en partie en contrôle continu, c'est-à-dire pendant les cours. Il s'agit alors d'exercices courts, de dossiers, et d'exposés oraux. L'autre partie des évaluations est en contrôle terminal : il s'agit des partiels de fin de semestre, avec des épreuves écrites de 2h ou 3h dès la L1.

Il s'agit non seulement d'acquérir des connaissances, mais aussi de savoir argumenter et construire une réflexion à partir des connaissances.

Qu'est-ce qu'il faut pour réussir en licence de sciences de l'éducation ?

Il faut d'abord, être motivé et assidu. La présence aux CM et TD est régulièrement contrôlée et doit être justifiée pour les boursiers.

Ensuite, de bonnes compétences d'expression écrite. Il faut écrire en français avec fluidité et avec un minimum de fautes. Ces compétences sont d'ailleurs essentielles pour les concours et les métiers de l'éducation.

Il faut aussi lire beaucoup et avec facilité, et fréquenter les bibliothèques, disposer d'une bonne méthode de travail et savoir s'organiser. Il faut par exemple être capable de travailler en autonomie (environ la moitié du travail d'un étudiant en sciences de l'éducation se déroule en dehors des cours, en bibliothèque ou chez lui).

Enfin, il est aussi indispensable d'être curieux et de s'intéresser à l'actualité des questions éducatives.

Est-ce qu'il y a des possibilités d'aménagement du travail ?

Oui, les étudiants salariés (au moins 10h par semaine ou équivalent), les sportifs de haut niveau ou chargés de famille peuvent bénéficier d'aménagements d'études et de modalités d'évaluation adaptées.

Y a-t-il des possibilités de faire un stage ?

En L3, a lieu un stage obligatoire de deux semaines. Il est associé à la réalisation d'un rapport, et compte aussi dans l'évaluation. Il n'est pas possible de faire de stage en L1 et en L2.

Où est dispensée la formation ?

Sur le campus 1 de l'université de Caen Normandie.

Quels sont les avantages d'une licence en sciences de l'éducation à Caen ?

- ✓ Bénéficier d'une formation universitaire pluridisciplinaire de niveau bac +3.
- ✓ Disposer d'une formation théorique centrée sur les questions éducatives (enfants, jeunes, école, formation des adultes, etc.).
- ✓ Avoir un contact avec des terrains professionnels, via des travaux d'enquête (dès la L1) et des stages (obligatoire en 3^e année).
- ✓ Pour commencer à se préparer aux concours et à l'exercice des métiers des champs de l'enseignement ou du travail social.

Toutes les candidatures sont-elles acceptées ?

Depuis la rentrée 2015, une capacité d'accueil limitée est introduite en L1 de Sciences de l'éducation. 200 places sont ouvertes en L1 pour des étudiants néo-bacheliers ou en réorientation.

Si j'hésite entre m'orienter vers le professorat des écoles et le professorat en collège ou lycée, est-ce la bonne licence ?

Non. Toutes les licences vous permettent de vous orienter vers le professorat des écoles. En revanche, pour le professorat en collège et en lycée, la Licence Sciences de l'éducation ne propose pas de connaissances spécialisées attendues dans une discipline spécifique.

Quelles spécialités choisir au lycée pour une poursuite en sciences de l'éducation ?

Dans la mesure où la licence sciences de l'éducation propose une formation en sciences humaines, les spécialités qui préparent le mieux à cette licence sont :

- Humanités, littérature et philosophie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales